

très touchantes. L'Église nous rappelle ainsi très sagement que le Purgatoire peut être long et que les prières pour les défunts ne doivent pas cesser trop vite. Il y a sans doute une efficacité particulière attachée à ces prières, dont l'Église a fixé la teneur et la destination.

Les solennités et cérémonies extérieures instituées par l'Église pour le soulagement des défunts, ont auprès de Dieu une valeur spéciale de satisfaction et d'impétration, qui procure aux défunt un soulagement bien supérieur à celui que leur procure la messe basse dépourvue de ces solennités ou même une simple messe de *Requiem* chantée.

Dieu, qui a limité le fruit ministériel du sacrifice de la messe, doit désirer que la messe soit célébrée avec le plus de pompe et de solennité possible, et faire dépendre de cela l'application plus ou moins généreuse qu'il fait de ce fruit. "Sans doute, dit *l'Ami du Clergé* (1), ces fruits (de la messe) seront d'autant plus grands qu'on y mettra plus de pompe, et que celui ou ceux qui la font célébrer montreront plus de dévotion pour le saint sacrifice de la messe en y assistant plus pieusement, en y invitant plus de monde, et en se montrant plus généreux et envers le prêtre et envers les gens d'église." — Et cela, d'autant plus que dans notre pays, ce casuel des services constitue l'un des principaux revenus soit de la fabrique, soit du curé. Il y a même, dans les villes, des personnes, qui ne satisfont que de cette manière à leur obligation de prendre part aux dépenses du culte.

En voilà assez pour nous convaincre qu'il faut réagir contre cette tendance, qui se fait jour chez les fidèles en certains endroits, de supprimer ou à peu près le service anniversaire.

Nous ne saurions mieux appuyer notre manière de voir que sur le docte *Ami du Clergé* (2), qui termine ainsi l'un de ses articles sur cette question :

"C'est donc une très bonne chose de faire célébrer des services solennels pour les défunt, à qui ils peuvent être bien plus utiles que des messes basses et des messes simplement chantées, et aussi ils contribuent à entretenir dans les familles l'union et un grand esprit de foi. C'était bien compris autrefois, où ils étaient très fréquents ; ils le sont bien moins à mesure que l'esprit de foi s'en va, et c'est dans les pays où il baisse le plus qu'ils tendent à disparaître. C'est un vrai malheur."

(1) Année 1908, page 152

(2) Année 1908, page 425

Nos lecteurs nous rendraient un très appréciable service en mentionnant la « Semaine Religieuse », lorsqu'ils s'adressent à nos annonceurs.